

FOOTBALL CLUB
ESCALQUENS



2021 - 2022

SOMMAIRE

<i>PRÉSENTATION DU CLUB.....</i>	<i>2</i>
<i>LE MOT DES PRÉSIDENTS.....</i>	<i>3</i>
<i>PROJET SPORTIF.....</i>	<i>4</i>
<i>POURQUOI ÊTRE PARTENAIRE ?.....</i>	<i>5</i>
<i>CONTRAT DE PARTENARIATS.....</i>	<i>6</i>
<i>MERCI DE VOTRE CONFIANCE</i>	<i>14</i>

PRÉSENTATION DU CLUB

Notre association, le Football Club Escalquens, est un club de football amateur ambitieux et sain. Il privilégie la mixité et l'insertion de tous.

Nous plaçons les notions de respect et de fair-play au premier plan pour toutes les catégories de joueuses et joueurs.

Nous souhaitons bien sûr que ces notions soient associées aux performances sportives comme tout bon compétiteur mais nous pensons que le football permet d'apporter et de véhiculer de grandes valeurs humaines et civiques quel que soit l'âge et le sexe de la personne impliquée au club.



ORGANIGRAMME

Membres du bureau

Co - président : Couderc Pierre

Co - président, trésorier : Sazy Philippe

Vice - président : Vermot Jérôme

Secrétaire : Dedieu Christelle

Responsable École foot féminine : Gaëtan Caulet

Responsable École foot masculine : Banières Benoit

LE MOT DES PRÉSIDENTS

Après avoir été joueurs, nous avons intégrés la structure dirigeante du club, tout d'abord pour aider sur les catégories de nos enfants. Ensuite notre implication a pris une tournure différente et nous avons pris la présidence du club depuis la fin de saison 2019-20. Notre entrée en fonction n'a pas été simple mais notre fierté, grâce à l'engagement des éducateurs, c'est d'avoir permis à tous nos jeunes filles et garçons de continuer à pratiquer dans le respect des règles sanitaires.

Vous connaissez les valeurs morales et sociales que véhiculent le sport amateur. Véritable école de vie, le sport c'est le respect de soi, des autres, des règles, de la collectivité, souvent en adéquation avec les valeurs professionnelles, une sorte d'apprentissage à la vie de l'entreprise. Mais qui dit amateur, dit aussi souvent, malheureusement, manque de moyens. Et c'est là que vous intervenez !

Au-delà d'une simple donation, c'est un véritable partenariat que nous souhaitons développer avec le milieu économique local.

L'équipe chargée du partenariat dirigée par Paul Boileau s'engage à vous tenir informés de la vie du club, et nous aurons le plaisir de vous convier à venir partager avec nous un moment de convivialité à l'occasion d'évènements sportifs.

Nous sommes bien au courant des difficultés du moment, mais nous espérons que vous saurez malgré tout, nous soutenir et nous vous en remercions vivement.



Pierre COUDERC



Philippe SAZY

Présidents du Football Club Escalquens

SAISON 2021 - 2022

Notre projet se base sur trois axes majeurs. Être un club compétitif, convivial et citoyen.

Compétitif

Le FCE est un club sportif, engagé dans de nombreuses compétitions. Le FCE est également un **club formateur**, qui a pour responsabilité d'enseigner la pratique du football aux jeunes, de les faire progresser, et de leur apporter cette satisfaction qu'on a quand on s'améliore, qu'on devient meilleure(e). Il faut cette volonté d'aller « plus haut, plus loin », dans le respect des autres, arbitres, adversaires et partenaires.

Notre projet comporte donc un volet sportif majeur, basé sur **l'ambition, le travail et le plaisir**.

Convivial

Le football est un sport collectif. Comme dans tous les autres « sports co », l'esprit d'équipe tient un rôle majeur dans la réussite sportive. Le ciment de cet esprit d'équipe, c'est la convivialité, l'envie d'être ensemble, le **plaisir de partager**.

Notre projet comporte un certain nombre d'idées pour faciliter les échanges au sein du club, et favoriser la convivialité, la solidarité et l'amitié.

Citoyen

Le football est un sport universel et populaire, qui par la force des choses a aujourd'hui un rôle éducatif, citoyen et social. A notre échelle, nous souhaitons **promouvoir au sein du club les comportements responsables, la notion de l'intérêt général, de civisme et de respect des différences**.

Notre équipe souhaite que le FCE ait une influence positive dans l'éducation des jeunes joueuses et joueurs, et participe à en faire non seulement des footballeuses et footballeurs mais surtout des jeunes sain(e)s et responsables.

Nous espérons rassembler tous les adultes du club, joueuses, joueurs, parents, éducatrices, éducateurs, dirigeant(e)s et bénévoles autour de cette démarche.

POURQUOI ÊTRE PARTENAIRE ?

Chers partenaires ou futurs partenaires, le Football Club Escalquens, a besoin de vous.

D'années en années, notre association continue d'attirer du monde et est donc une pierre angulaire du sport de notre ville. Depuis sa création en 2002, notre club ne cesse de grandir. **Avec pas moins de 320 licenciés**, cette institution qu'est le FCE représente l'association la plus importante en nombre sur la commune.

Notre école de football est connue et reconnue, la preuve lors des trois dernières saisons pas moins de deux jeunes joueuses ont signé au Toulouse Football Club, le club fanion de notre région.

Afin de poursuivre la formation de nos jeunes, de rester attractif en continuant d'attirer un maximum de nouveaux joueurs, mais surtout de garder des joueurs pour être compétitif, le FCE a besoin de vous tous. Votre aide est **primordiale au développement et à la vie de notre club**.

Votre intérêt à faire partie de nos partenaires, soutenir un club amateur sain et ambitieux avec un fort engagement citoyen est une chose qui ne peut être que bénéfique à votre entreprise et votre image. Le but est aussi de donner une image positive de votre entreprise à travers notre club, des événements tels que des tournois ou des journées partenaires. Le deuxième avantage est aussi de profiter d'une communication efficace au niveau local. Le dernier point et pas des moindres, vous bénéficierez d'avantages fiscaux. (voir ci-dessous)

Le club du FC Escalquens étant une association « loi 1901 », à caractère sportif et éducatif, **toute somme versée dans le cadre d'un mécénat sera déductible d'impôts à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu et toute somme versée dans le cadre d'un sponsoring sont déductibles du résultat de l'entreprise, au titre de charges d'exploitation (déduction de 60 % sur le CA de la société don dans la limite du 0,5 % CAHT).**

Nous nous engageons à vous fournir un reçu conforme au modèle « Cerfa n° 11580*03 » afin de pouvoir justifier de votre partenariat auprès des impôts.

Exemple de déduction d'impôts :

Montant du mécénat	Réduction d'impôts	Coût réel pour l'entreprise
2 000€	1 200€	800€
1 000€	600€	400€
500€	300€	200€
200€	120€	80€

CONTRAT DE PARTENARIATS : BESOINS DU CLUB

FLOCAGE MAILLOTS DOMICILE SÉNIORS

Contrat : Maillots et/ou shorts
Formats : Bas du dos et deux cuisses
Durée du contrat : 2ans
Fabrication : à la charge du club



N°1

N°2

FLOCAGE MAILLOTS EXTÉRIEUR SÉNIORS

Contrat : Maillots et/ou shorts
Formats : Bas du dos, devant et deux cuisses
Durée du contrat : 2ans
Fabrication : à la charge du club



JEU DE MAILLOTS U8

Contrat : Maillots
(6 joueur de champ + 1 gardien en 6 exemplaires)
Formats : Logo devant & FC Escalquens au dos
Durée du contrat : 2ans
Fabrication : à la charge du club



N°3

N°4

JEU DE MAILLOTS U10

Contrat : Maillots
(11 joueur de champ + 1 gardien)
Formats : Logo devant & FC Escalquens au dos
Durée du contrat : 2ans
Fabrication : à la charge du club



ÉCOCUP

Contrat : Écocup avec logo

Durée du contrat : 2ans

Fabrication : à la charge du club



N°5

N°6



GOURDES

Contrat : Gourde avec logo

Durée du contrat : 2ans

Fabrication : à la charge du club

BUT MOBILE

Contrat : But mobile

Financement d'un but mobile pour l'ensemble du club



N°7

N°8

TABLEAU D'AFFICHAGE

Contrat : Tableau affichage avec logo

Durée du contrat : 2ans



VISIBILITÉ STADE



PANNEAUX PUBLICITAIRES

Contrat : Panneau publicitaire

Durée du contrat : 2ans

Fabrication : à la charge du club



VISIBILITÉ À L'EXTÉRIEUR DU STADE

Contrat : Panneaux partenaires

Durée du contrat : 2ans

Fabrication : à la charge du club

VISIBILITÉ DANS LE STADE

Contrat : Panneaux partenaires

Durée du contrat : 2ans

Fabrication : à la charge du club



↑
Entrée du stade

VISIBILITÉ ONLINE & PAPIER



Présence sur notre page Facebook, sur notre site officiel

Mais aussi sur notre calendrier et sur notre livret partenaires.
ainsi que notre kakémono pour nos événements



RENCONTRES ENTRE PARTENAIRES



Repas partenaire et une opération joueur à faire dans l'année

PACK PARTENAIRES MAJEURS



VISIBILITÉ STADE

- ◆ 1 Bâche Publicitaire au bord du terrain
- ◆ Votre logo sur les panneaux multi-partenaires :
 - 1 à l'entrée du stade
 - 1 à l'extérieur du stade en bord de route



VISIBILITÉ ONLINE & PAPIER

- ◆ Présence de votre logo sur nos réseaux sociaux
- ◆ Présence sur le calendrier et livret partenaires



HOSPITALITÉS

- ◆ Repas partenaires pour 3 personnes



CADEAU PARTENAIRE

3 000€

Durée du contrat : 2 ans

Fabrication : à la charge du club

PACK PARTENAIRES OFFICIELS



VISIBILITÉ STADE

- ◆ 1 Bâche Publicitaire au bord du terrain
- ◆ Votre logo sur les panneaux multi-partenaires :
 - 1 à l'entrée du stade
 - 1 à l'extérieur du stade en bord de route



VISIBILITÉ ONLINE & PAPIER

- ◆ Présence de votre logo sur nos réseaux sociaux
- ◆ Présence sur le calendrier et livret partenaires



HOSPITALITÉS

- ◆ Repas partenaires pour 3 personnes



CADEAU PARTENAIRE

1 500€

Durée du contrat : 2 ans

Fabrication : à la charge du club

PACK FOURNISSEURS OFFICIELS



VISIBILITÉ STADE

- ◆ 1 Bâche Publicitaire au bord du terrain
- ◆ Votre logo sur les panneaux multi-partenaires :
 - 1 à l'entrée du stade
 - 1 à l'extérieur du stade en bord de route



VISIBILITÉ ONLINE & PAPIER

- ◆ Présence de votre logo sur nos réseaux sociaux
- ◆ Présence sur le calendrier et livret partenaires



CADEAU PARTENAIRE

500€

Durée du contrat : 2 ans

Fabrication : à la charge du club

À LA CARTE

- ◆ Ballon du match (Coupe de France Féminine)
- ◆ Parrainage d'un match
- ◆ Naming d'un événement
- ◆ Tout autres dons est le bienvenu
quelque soit la somme

MERCI DE VOTRE CONFIANCE

Quels types de dons sont éligibles ?

Sont retenus par l'administration fiscale les types de dons suivants :

- les sommes d'argent versées à une ou plusieurs associations
- les dons en nature (dans ce cas, la valeur du don est déterminée lors de sa remise au bénéficiaire)
- les revenus auxquels les particuliers décident de renoncer au profit des associations (par exemple, en cas de mise à disposition d'une association d'un local à titre gratuit)
- les frais engagés par les bénévoles dans le cadre de leur activité associative et pour lesquels ils renoncent au remboursement.

Comment calculer votre réduction d'impôt pour dons à des associations effectués en 2020 ?

Dons à des organismes d'intérêt général ou reconnu d'utilité publique

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable. Un don de 50 € ouvre par exemple droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 €, etc.

Comment obtenir votre réduction d'impôt pour dons à des associations ?

Dons à des organismes d'intérêt général ou reconnu d'utilité publique

Chaque année, au moment de votre déclaration annuelle de revenu, vous devez indiquer dans la case 7 UF de la déclaration n°2042 RICI le montant des versements que vous leur avez effectués. Les dons que vous avez réalisés en 2020 devront être déclarés avec vos revenus au printemps 2021.

Merci de nous faire confiance et de nous aider !